



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

N° C27_06_2024_02 - Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2024-2027 (annexes)

Annexe(s) :

- PEDT 2024-2027
- Convention de mise en place du PEDT 2024-2027
- Note évaluation PEDT 2021-2024

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	49	17	66	24

Pour : 60	Abstention : 0	Contre : 6	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 21 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLANCHET Philippe, PETIT Serge, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARTIER Bernard, CHOUREÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GUERIN Marie-Claire, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, PAILLAUD Raymond, PICARD Marylène, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, GICQUIAUD Floriane, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BALLAND Cyril (pouvoir donné à BARILLOT Dorick), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à BARRE Gérard), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à MANN Grégory), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), PELTIER Jérôme (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), PICHON Gilles (pouvoir donné à CACLIN Philippe), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à GUERIN Marie-Claire), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à BOURDIER Christine), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à HOELLINGER Gilbert), VALERY Nicolas (pouvoir donné à TROCHON Patrick), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, SARRAZIN Nathalie, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2024-2027 (annexes)

Annexe(s) :

- PEDT 2024-2027

- Convention de mise en place du PEDT 2024-2027

- Note évaluation PEDT 2021-2024

Vu la délibération n°C01_07_21 du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021 relative à la convention de mise en place du PEDT 2021-2024 avec les services de l'État ;

Vu la délibération n°C25_01_2024_17 du conseil communautaire du 25 janvier 2024 relative à la convention triennale « Territoires Éducatifs Ruraux » (TER) 2024-2026 avec l'Éducation Nationale ;

Vu la décision du président n°DP20230254 du 13 décembre 2023 relative au renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027 avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;

Vu la délibération n°C14_12_2023_02 du 14 décembre 2023 relative à l'adoption du Contrat Local de Santé 2023-2029 ;

Le Projet Éducatif de Territoire est un outil essentiel pour assurer la cohérence et la continuité éducative. Il permet de mobiliser les ressources d'un territoire. Il doit être un levier pour développer des synergies entre les différents acteurs. Il doit s'imbriquer et faire lien avec les autres projets structurants territoriaux qui portent des objectifs communs afin d'identifier et mettre en œuvre des complémentarités entre les différentes politiques sectorielles, pouvant offrir de nouvelles marges de manœuvre aux partenaires qu'ils soient institutionnels ou financiers.

Particulièrement depuis 2021, le PEDT a développé ses liens avec les autres projets structurants portés par la collectivité ou par des partenaires institutionnels comme le Projet de Territoire, le Contrat Local de Santé, la Convention Territoriale Globale ou plus récemment la convention Territoriale Éducative Rurale portée par l'Éducation Nationale.

Le Projet Éducatif de Territoire 2021-2024 arrive à son terme le 31 août 2024. L'évaluation de celui-ci a été réalisée tout au long de sa temporalité mais particulièrement lors de deux temps forts avec les partenaires institutionnels, financiers et associatifs le 9 juin 2023 et le 8 mars 2024 et a mis en avant des forces et faiblesses prise en compte dans le cadre du renouvellement de celui-ci.

Enfin, la Convention Territoriale Globale 2024-2027 qui vient régir cette politique globale, définit trois enjeux pour les années à venir dont l'enjeu n°2 permettant de donner le cap du nouveau PEDT : « Accompagner les parcours socio-éducatifs ». La déclinaison de ces

enjeux a été travaillé collectivement lors d'une journée d'élaboration du plan d'action le 26 mars 2024 regroupant 60 partenaires de Mellois en Poitou.

Ainsi les objectifs suivants ont été définis pour 2024-2027 pour accompagner l'enjeu de politique éducative que représente le PEDT :

- Objectif principal n°1 : Renforcer la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse au travers du PEDT

Objectifs opérationnels : Conforter et développer les partenariats autour d'une culture commune pour un individu acteur de son parcours de vie (Déclinaison au sein du Projet Éducatif de Territoire par tranches d'âges) :

- Développer le « Travailler ensemble » et les passerelles par des échanges de pratiques, des formations, de l'interconnaissance entre acteurs ;
 - Valoriser les parcours (communication, accompagnement, engagement).
- Objectif principal n°2 : Développer les modes ou dispositifs d'accompagnement à la parentalité en faveur de la co-éducation

Objectifs opérationnels :

- Déterminer les besoins de la population en matière de soutien à la parentalité ;
- Promouvoir les actions parentalité du territoire auprès des familles ;
- En fonction du 1., développer l'offre autour des accompagnements à la parentalité ;

La synthèse de l'évaluation du PEDT 2021-2024 et le Projet Éducatif de Territoire 2024-2027 ont été présentés lors de différentes commissions ou comités afin d'être validés. Ainsi le Projet Éducatif de Territoire, ses objectifs principaux et opérationnels ainsi que ses critères d'évaluations ont reçus un avis favorable lors de la commission des élus Petite enfance, enfance, jeunesse du 4 juin, du comité de pilotage PEDT du 14 juin et du comité des référents scolaires du 18 juin.

Ainsi il est proposé, d'autoriser le Président à signer le Projet Éducatif de Territoire pour la durée du 1er septembre 2024 au 31 août 2027 ainsi que la convention de mise en place avec les services de l'État afin que les financements et les projets/actions puissent être mis en œuvre dans la continuité du précédent PEDT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- PRENDRE ACTE de la synthèse de l'évaluation du Projet Éducatif de Territoire 2021-2024 ;
- AUTORISER le Président à signer le Projet Éducatif de Territoire 2024-2027, la convention de mise en place avec les services de l'État, tels qu'annexés et tous documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET